



## Prix littéraire de la Ville de Belfort 2025

Organisé dans le cadre du Mois du Livre, le **Prix littéraire de la Ville de Belfort** met en lumière les talents littéraires en langue française.

Pour la 11<sup>e</sup> année consécutive, ce prix est organisé par la Direction de l'Action Culturelle, la Bibliothèque municipale et l'association Livres 90.

Le prix est attribué lors d'une cérémonie publique, au cœur du Salon des auteurs de la Grande Foire aux Livres de l'Est de la France, permettant de donner une visibilité au lauréat lors des échanges et temps de dédicaces auprès des publics présents.

En 2025, la remise du prix se déroulera le **samedi 25 octobre à 16h**, au Centre de Congrès Atria de Belfort.

# Prix littéraire de la Ville de Belfort 2025

## Règlement de participation

### Article 1 : Catégories éligibles

- Nouvelles et romans de littérature générale,
- Nouvelles et romans de littératures de genre (policier, science-fiction, fantastique, etc.).

Dans le cas d'une série, seuls les 1ers tomes sont acceptés.

### Article 2 : Critères techniques

- Les ouvrages doivent être publiés entre le **1er mars 2024** et le **1er mars 2025**, avec un **numéro ISBN** valide.
- La participation est limitée à des œuvres en langue française.
- Les livres traduits, autoédités ou publiés à compte d'auteur ne sont pas acceptés.

### Article 3 : Modalités de participation

- Chaque maison d'édition peut inscrire jusqu'à **5 ouvrages** de son catalogue,
- **2 exemplaires** de chaque livre présenté doivent être envoyés avant le **1er avril 2025** à la Bibliothèque municipale de Belfort.
- Aucun manuscrit ni version numérique ne seront acceptés

Tous les livres soumis seront conservés par la bibliothèque, qui en disposera de la façon qui lui paraîtra appropriée.

#### Article 4 : Jury et sélection

- Le jury est composé de :
  - l'Adjointe à la culture de la Ville de Belfort, présidente du jury
  - Deux membres de l'association Livres 90
  - Deux agents de la bibliothèque municipale
  - Un adhérent de la bibliothèque
  - Un professionnel du livre (éditeur, libraire...)

Le jury est souverain et peut décider de ne pas attribuer le prix si aucune œuvre ne répond aux critères de qualité.

Aucune contestation ou demande de justification ne sera admise.

#### Article 5 : Récompense et cérémonie

- Le lauréat recevra une dotation de **1000 €** de la part de Livres 90
- Il sera également invité à participer, au moins une journée, au **Salon des Auteurs qui aura lieu les 25 et 26 octobre 2025**, dans le cadre de la 51<sup>ème</sup> Foire aux Livres de l'Est de la France qui se déroulera du 16 octobre au 9 novembre 2025, au Centre des Congrès Atria.
- La remise du prix aura lieu **le samedi 25 octobre 2025 à 16h**
- Le prix sera remis publiquement par Monsieur le Maire, ou l'Adjointe à la culture de la Ville de Belfort, en présence des membres du jury, du fondateur et de la présidente de l'association Livres 90

Les frais de déplacement et d'hébergement seront pris en charge par l'association Livres 90.

**Contact et informations**  
Bibliothèque municipale de Belfort  
Place Jacques Chirac

90 000 BELFORT

✉ : [bibliotheque@mairie-belfort.fr](mailto:bibliotheque@mairie-belfort.fr)

☎ : 03 84 54 27 54